



Sélective de Match Racing Espoir St Quay

**St Quay Portrieux
4 et 5 Octobre 2014**

AVIS DE COURSE version 1

1. ORGANISATEUR

L'autorité organisatrice (AO) sera le **Comité Départemental de Voile des Côtes d'Armor**, en accord avec la **Fédération Française de Voile** avec le soutien technique du Centre Départemental d'Entraînement et de Promotion de Voile Habitable (CDVH).

2. LIEU ET DATE

L'épreuve de Sélective Espoir bassin Ouest aura lieu à St Quay Portrieux les 4 et 5 octobre 2014.

3. GRADE DE L'EPREUVE

L'épreuve est proposée au grade 4 de l'ISAF. Ce grade est sous le contrôle du conseil consultatif du Match Racing de l'ISAF. L'épreuve peut être re-gradée, s'il y a des raisons de le faire.

4. PROGRAMME

Le PC terre sera situé au Sport Nautique Saint Quay Portrieux – Esplanade Eric Tabarly 22410 St Quay Portrieux

Samedi 4 octobre	8h30 9h30 10h30	Confirmation des inscriptions, pesée des équipages et remise des IC Briefing + mise à disposition des bateaux Premier signal d'attention Retour à terre, débriefing avec équipages Apéritif de bienvenue
Dimanche 5 octobre	8h30 9h30 17h30	Briefing Premier signal d'attention Proclamation des résultats

L'heure limite pour le dernier signal d'attention le dimanche est fixée à 17h30.

5. CONDITION D'ADMISSION

12 barreaux seront invités selon le règlement du championnat de bassin, pour les inscriptions arrivées avant le 25 septembre, elles seront classées par priorité de bassin dans l'ordre suivant : la ligue Bretagne, les ligues ne faisant partie d'aucun bassin, puis les ligues des bassins Manche, Atlantique et Méditerranée et dans l'ordre d'arrivée des inscriptions. Une confirmation d'invitation sera envoyée par Email au plus tard le 26 septembre.

Tous les compétiteurs doivent respecter le Code d'Admissibilité ISAF (régulation 19.2).
Chaque skipper doit avoir son numéro d'identification ISAF (www.sailing.org/isafsailor)
Tous les membres de l'équipage doivent être né à partir du 1^{er} janvier 1989.

Les barreurs souhaitant obtenir une invitation doivent en faire la demande auprès du CDVH22 avant le 20 septembre à l'adresse suivante : cdvh22@wanadoo.fr

6. INSCRIPTION

- a) Les dossiers d'inscription des **barreurs invités** devront être envoyés au CDVH22 au plus tard le 25 septembre 2014.
- b) Constitution du dossier d'inscription à la sélective espoir de Match Racing bassin ouest:
 - formulaire d'inscription ci-joint
 - chèque d'inscription : **150 €** (obligatoire à joindre dans ce dossier inscription)
 - le chèque de caution matériel : **500 €**

Les chèques de frais de constitution de dossier, de garantie de participation et de caution de matériel sont tous à libeller à l'ordre du cdvh22.

Les dossiers sont à faire parvenir à :

CDVH22

16 rue de l'Europe

22680 Etables sur mer.

Cdvh22@wanadoo.fr

Pièces à présenter lors de la confirmation des inscriptions :

- a) La licence FFVoile de l'année en cours de chaque équipière visée par un médecin (ou accompagnée d'un certificat médical de non-contre indication à la pratique de la voile en compétition établi dans l'année en cours).
- b) Une autorisation parentale pour les mineurs.

Chaque équipage devra être à jour de ses frais d'inscription et de la caution pour être admissible.

7. REGLES APPLICABLES

7.1 L'épreuve sera régie par :

- a) Les « règles » telles que définies dans les Règles de Course à la Voile 2013-2016 (RCV), incluant l'Annexe C.
- b) Les règles d'utilisation des bateaux (qui seront jointes aux IC), qui s'appliquent également aux courses d'entraînement et aux courses sponsorisées. Les règles de classe ne s'appliqueront pas.
- c) Le règlement du Championnat de France Promotion de Match-Racing Féminin 2014.

7.2 Modification aux RCV : Ajouter à la RCV 41 (e) une aide pour sortir de l'eau et remonter un équipier à bord est acceptée à condition que le retour à bord soit approximativement à l'emplacement de la récupération.

8. VOILIERS

L'épreuve sera courue sur des Eliott 6M. 8 bateaux seront fournis avec 1 GV, 1 foc, 1 spinnaker symétrique et les pavillons réglementaires.

Les bateaux seront fournis selon un tirage au sort, chaque jour et/ou pour chaque phase selon la décision du Comité de Course.

Les bateaux devront être utilisés selon les règles des Instructions de Course et en particulier celles de l'annexe « Utilisation des bateaux » : pour information, les équipages pourront embarquer, en plus du matériel fourni par l'organisation : les principaux outils à main, ruban adhésif, bouts (élastiques ou sinon de 4mm de diamètre ou moins), marqueurs, matériel pour penons, montre, chronomètre, compas à main de relèvement (classique ou électronique), manilles et manillons, velcro, harnais pour le n°1, flottabilité personnelle, pavillon Y supplémentaire.

9. EQUIPAGE :

Pour les équipages, le nombre de personnes à bord est de **3 ou 4** membres.

Poids total maximum de l'équipage : **262,5 kg**.

Quand un barreur inscrite est dans l'incapacité de continuer à courir, le Comité de Course peut autoriser un membre d'équipage d'origine à la remplacer.

Quand un équipier inscrite est dans l'incapacité de continuer à participer à l'épreuve, le Comité de Course peut autoriser un remplacement, un remplacement temporaire ou une autre mesure.

Chaque membre d'équipage devra porter un gilet de sauvetage depuis le départ du ponton jusqu'au retour au ponton.

10. SYSTEME DE COURSE ET FORMULE DE CLASSEMENT

Le classement selon l'annexe C des RCV s'effectuera sur le principe de rencontres en Round Robin en une ou plusieurs poules suivies de phases finales en élimination directe. Le format sera détaillé dans les IC de l'épreuve.

Le Comité de Course se réserve le droit d'adapter le format en fonction des conditions météorologiques.

11 PARCOURS

Le parcours sera du type aller/retour, arrivée sous le vent situé devant le port de Saint Quay Portrieux.

En cas de courant traversier, le Comité de course pourra mouiller une bouée de dégagement à contourner à bâbord ou à tribord

12 PUBLICITE

Les bateaux et leur équipement étant fournis par l'Autorité Organisatrice, la réglementation 20.4 de l'ISAF (Code de publicité ISAF) s'appliquera. Chaque bateau sera tenu d'arborer la publicité telle que fournie par l'Autorité Organisatrice.

La publicité est autorisée, mais doit rester conforme à la réglementation 20.3 du code de publicité de l'ISAF.

Les concurrentes n'ont pas le droit de réclamer pour une infraction aux règles spécifiques à la publicité (modification RCV 60.1)

13 MEDIA, IMAGES ET SON

L'Autorité Organisatrice se réserve le droit d'utiliser gratuitement toutes images et/ou bandes son enregistrées pendant l'épreuve.

14 BATEAUX ENTRAINEURS

Les bateaux entraîneurs doivent ostensiblement montrer l'identification de l'équipe qu'ils entraînent.

Si un bateau entraîneur gêne la course ou l'organisation de l'épreuve, cela peut entraîner l'application d'une pénalité, appliquée à la discrétion du jury pour la barreuse ou l'équipe concernée.

14 RESPONSABILITE

Les concurrentes qui participent à cette épreuve le font à leurs propres risques. L'Autorité Organisatrice ne saurait accepter une quelconque responsabilité pour les pertes, avaries, blessures ou autres dommages subis, quelqu'en soit la cause.

15 RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les paniers repas du samedi et du dimanche midi ainsi que le repas des équipages sont inclus dans le prix d'inscription

Propositions pour l'hébergement :

Office de tourisme de St Quay Portrieux
02.96.70.40.64
www.saintquayportrieux.com/fr/seloger/

Centre ANAS Bretagne
02.96.70.42.88
www.anasbretagne.fr

Adresse de l'Autorité Organisatrice :

Courrier à adresser au :

CDVH22
16rue de l'Europe
22680 Etables sur mer

**SELECTIVE AU CHAMPIONNAT DE FRANCE ESPOIR
DE MATCH RACING 2014**

BASSIN BRETAGNE

4 et 5/10/2014

Saint Quay Portrieux

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom du Club représenté..... Ligue :

Coordonnées de la Barreuse :

Nom / Prénom :Courriel :

Adresse :

Tél. : Fax : Mobile

Composition de l'équipage

	Nom	Prénom	N°licence	Club	Sailor ID	Poids (réservé AO)
Barreur						
Equipier						
Equipier						
Equipier						
					Total	

Poids total maximum: **262,5 kg**

Prix d'inscription : **150 Euros non remboursables (à payer au moment de l'inscription)**

Caution de dommages : **500 Euros** (au moment de la confirmation d'inscription le 1^{er} jour de l'épreuve)

L'AO vous conseille d'effectuer auprès de la FFVOILE, dans votre espace licencié, un rachat de franchise au prix de 46 € ; celle-ci vous permettra de couvrir les dégâts occasionnés à un tiers.

<u>Entrainement Groupe</u>		<u>Entrainement Groupe</u>	
<u>1</u>		<u>2</u>	

Signature du Barreur :

Demande d'inscription à adresser avant le 25 septembre 2014: